

ADDENDUM au R.O.I de la FROTTBF - Janvier 2023

Règlement Général :

Art 12.4 : Assurance ARENA sous le numéro de police :

A.C. 1.121.109 / R.C. 1.121.110 / P.J. 1.121.110/1

Art 13. Transferts : MODALITES D'APPLICATION :

Les joueurs n'étant plus affiliés depuis au moins 3 saison sont libre de transfert.

Règlement sportif :

Art II – Adhésion des membres

Pt. 5 : Chaque affilié doit fournir une photo format carte d'identité en couleur qui devra être apposée sur sa carte d'affiliation...qui peut être virtuelle ou sur papier et plastifiée. La présentation de l'une des deux sera acceptée pour les compétitions.

Un formulaire R.G.P.D. complété et signé au moins pour le 1^{er} § est obligatoire.

Art V - Championnat interclubs : B-Organisation des rencontres :

Pt. 8 : **L'encodage des feuilles de match** doit se faire sur le site respectif de la provinciale concernée ou celui du fédéral pour le mardi soir au plus tard.

Pt 9 : **Le score des rencontres** doit également être renseigné sur le site respectif de la provinciale concernée ou celui du fédéral pour le dimanche midi au plus tard (le samedi midi pour le Brabant)

Art V - Championnat interclubs : C-Forfaits :

Pt 7 : D'autre part, en cas de forfait général, certains joueurs ne pourront plus jouer tout au long de la saison en cours:

Après 8 rencontres ou 5 matches joués: Lorsqu'il s'agit de l'équipe 1ère, les 4 joueurs alignés régulièrement seront «brûlés» pour l'interclubs en cours, ainsi que tous ceux qui seraient au-dessus d'eux.

Lorsqu'il s'agit d'une équipe intermédiaire (la 2e, la 3e ...), ceux qui ont joué 5 fois au moins sont brûlés, mais ils peuvent toutefois monter en équipe (s) supérieure(s).

Les 4 premiers joueurs de la liste de force ayant joués régulièrement la saison précédente, en y ajoutant les joueurs transférés, seront «brûlés». Ces joueurs-là ne peuvent plus jouer en interclubs pendant la saison en cours. Toutefois, une Commission fédérale ou provinciale selon le cas, pourrait se réunir rapidement pour examiner le cas **de 2** des quatre joueurs que le club souhaiterait garder s'il s'agit de l'équipe 1. Ceci étant donné que pour une équipe intermédiaire, le joueur peut monter d'équipe.

Art VII – Coupes – Challenge (CEF 17/12/2021)

Pt 6 à compléter : Si une rencontre se joue à 3 contre 3, en cas d'égalité, la rencontre entre les 2 absents sera porté à l'avantage de l'équipe qui mène au score. En cas d'égalité, l'équipe vainqueur sera départagée d'après le + de sets gagnés, et ensuite par le plus de points gagnés au total des sets.

Art X - Indice des forces – point 1 - §4 (17/08/2018 réunion CEF)

Le CEF précise que : les classements des joueurs évoluant à l'AFRBTT seront automatiquement ajustés dès qu'il y aura 2 indices « Royal » de différences, vers le haut. Seule une différence d'1 indice AFRBTT sera tolérée.

Art X Point 6 - classement des joueurs de Série A :

Les joueurs classés A seront classés de A à 15 maximum ...

Art XI : Règlement entre vainqueur de divisions provinciales...

En cas de 8-8 : l'équipe vainqueur sera départagée d'après le + de sets gagnés, et ensuite par le plus de points gagnés au total des sets.